

## Communiqué de presse

### **TxCell annonce la caducité des BSA cotés émis en février 2017 et la mise en œuvre de son financement par OCABSA**

**Valbonne, France, le 26 février 2018 à 19h00 CET** – TxCell SA (FR0010127662 – TXCL), société qui développe des immunothérapies cellulaires basées sur des cellules T régulatrices (Tregs) pour l'inflammation, l'auto-immunité et la transplantation, annonce la caducité des bons de souscription d'actions (BSA) cotés émis dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée en février 2017 et non exercés à ce jour, ainsi que l'émission de la première tranche d'une valeur de 1,8 million d'euros de son programme de financement par obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'actions (OCABSA) (voir [communiqué de presse en date du 25 octobre 2017](#)).

Dans le cadre de ce premier tirage en date du 26 février 2018, le fonds d'investissement YA II PN, LTD géré par Yorkville Advisors Global LP a souscrit 18 OCABSA d'une valeur nominale de 100.000 euros chacune, représentant une tranche d'obligations convertibles en actions (OCA) d'un montant nominal de 1,8 million d'euros. Ces OCA sont assorties de 150.000 BSA<sup>1</sup>, immédiatement détachés, ayant un prix d'exercice de 3 euros, et susceptibles, en cas d'exercice intégral, de générer pour la Société un apport en fonds propres complémentaire de 450.000 euros.

Comme annoncé, ce financement prend la forme de tirages mensuels à la seule discrétion de TxCell, à concurrence d'un montant nominal total de 15 millions d'euros maximum. La Société prévoit, à compter du mois de mars 2018, l'émission mensuelle de tranches d'OCABSA d'un montant nominal de 1,2 million d'euros chacune. En parallèle, la Société travaille activement à la mise en œuvre d'un refinancement de long terme qui pourrait prendre la forme d'un partenariat stratégique et/ou d'une levée de fonds en fonction des conditions de marché. La Société pourra le cas échéant interrompre à tout moment ses émissions de tranches mensuelles d'OCABSA. Cependant, même en l'absence d'un tel refinancement de long terme, le programme d'OCABSA peut financer les activités de TxCell jusqu'au début de l'année 2019 et permettre ainsi le dépôt, prévu au quatrième trimestre 2018, du dossier réglementaire en vue d'initier une première étude clinique avec un CAR-Treg.

Les prochaines émissions d'OCABSA seront communiquées à l'occasion de la publication de l'information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital. En outre, la Société tiendra à jour sur son site internet un [tableau de suivi des OCA](#), des BSA et du nombre d'actions de la Société en circulation.

---

<sup>1</sup> À titre indicatif, sur la base du cours de clôture de l'action TxCell le 23 février 2018 (à savoir 1,42 euros), la valeur théorique d'un BSA ressort entre 0,06 euro et 0,27 euro, en fonction de la volatilité retenue (soit entre 25% et 45%). La valeur théorique d'un BSA est obtenue en utilisant la méthode de Black & Scholes sur la base des hypothèses suivantes :

- Échéance : 5 ans
- Taux d'intérêt sans risque : 0,988%
- Taux de versement en dividende : 0%

Ce financement par OCABSA se substitue aux 4,2 millions d'actions nouvelles qui auraient été émises en cas d'exercice des BSA cotés devenus caducs le 26 février 2018.

Les caractéristiques des OCA et leur impact dilutif théorique sont détaillés dans le communiqué de presse en date du 25 octobre 2017 et dans le prospectus de la Société visé par l'Autorité des marchés financiers le 27 juillet 2016 sous le numéro 16-356. Ces documents sont disponibles sur le site internet de la Société ([www.txcell.com](http://www.txcell.com)).

À titre indicatif, l'incidence théorique de l'émission de cette première tranche d'OCABSA est présentée dans les tableaux ci-dessous :

- Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres par action (calcul effectué sur la base des capitaux propres de la Société au 30 juin 2017 établis conformément au référentiel de normes internationales financières (IFRS) et du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 23 février 2018, soit 21.814.333 actions et sur la base du plus bas des 10 cours quotidiens moyens pondérés par les volumes de l'action TxCell précédant le 26 février 2018, soit 1,39 euro) :

	Quote-part des capitaux propres au 30 juin 2017 (en euros par action)	
	Base non diluée	Base diluée <sup>(1)</sup>
Avant émission	0,36	0,66
Après émission de 1.374.045 actions nouvelles résultant de la conversion des OCA	0,42	0,70
Après émission de 150.000 actions nouvelles résultant de l'exercice des seuls BSA	0,38	0,68
Après émission de 1.524.045 actions nouvelles résultant de la conversion des OCA et de l'exercice des BSA	0,43	0,71

(1) en tenant compte des 1.340.390 bons de souscription d'actions, des 642.049 options de souscription d'actions et des 357.308 actions gratuites émis et attribués par la Société, exerçables ou non, donnant respectivement droit à la souscription ou à l'acquisition de 1.363.013, 676.721 et 369.352 actions nouvelles.

- Incidence de l'émission sur la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à celle-ci (calculs effectués sur la base d'un nombre de 21.814.333 actions composant le capital social de la Société au 23 février 2018 et sur la base du plus bas des 10 cours quotidiens moyens pondérés par les volumes de l'action TxCell précédent le 26 février 2018, soit 1,39 euro) :

	Participation de l'actionnaire (en %)	
	Base non diluée	Base diluée <sup>(1)</sup>
Avant émission	1,00	0,90
Après émission de 1.374.045 actions nouvelles résultant de la conversion des OCA	0,94	0,85
Après émission de 150.000 actions nouvelles résultant de l'exercice des seuls BSA	0,99	0,90
Après émission de 1.524.045 actions nouvelles résultant de la conversion des OCA et de l'exercice des BSA	0,93	0,85

(1) en tenant compte des 1.340.390 bons de souscription d'actions, des 642.049 options de souscription d'actions et des 357.308 actions gratuites émis et attribués par la Société, exerçables ou non, donnant respectivement droit à la souscription ou à l'acquisition de 1.363.013, 676.721 et 369.352 actions nouvelles.

## Prochaines publications financières

- **Résultats annuels 2017** : mercredi 14 mars 2018 (après bourse).
- **Information financière du 1<sup>er</sup> trimestre 2018** : mercredi 25 avril 2018 (après bourse).

## Prochains évènements

### Conférences scientifiques et médicales

20-22 mars	Combined CAR-T Congress USA	Boston (États-Unis)
17 avril	ARM 6 <sup>th</sup> Annual Cell & Gene Therapy Investor Day	New York (États-Unis)
22-24 mai	Treg Directed Therapies for Autoimmune Disorders Summit	Boston (États-Unis)
29-30 mai	3 <sup>rd</sup> Annual Bioprocessing of Advanced Cellular Therapies Congress	Francfort (Allemagne)

### Conférences financières et sectorielles

14 mars	ARM's 8 <sup>th</sup> Annual Advanced Therapies Summit	Amsterdam (Pays-Bas)
16-17 avril	SmallCap Event	Paris (France)
14-16 mai	BioEquity	Ghent (Belgique)
29 mai	Gilbert Dupont 16 <sup>th</sup> Annual Healthcare Conference	Paris (France)

## À propos de TxCell – [www.txcell.com](http://www.txcell.com)

TxCell est une société de biotechnologies qui développe des plateformes innovantes d'immunothérapies cellulaires T personnalisées pour le traitement de maladies inflammatoires et auto-immunes sévères présentant un fort besoin médical non satisfait. TxCell cible les rejets de greffe ainsi que différentes maladies auto-immunes (liées aux cellules T ou aux cellules B), dont la sclérose en plaques, le lupus rénal et la pemphigoïde bulleuse.

Les thérapies cellulaires développées par TxCell utilisent des lymphocytes T régulateurs (Tregs). Les Tregs sont une population cellulaire découverte dans les années 90 et dont les propriétés anti-inflammatoires sont désormais établies. Contrairement aux approches classiques basées sur des Tregs polyclonaux non-spécifiques, TxCell ne développe que des Tregs spécifiques d'antigène génétiquement modifiés, dans lesquels la spécificité antigénique est introduite par un récepteur dit chimérique (CAR) (cellules CAR-Treg).

Basée à Sophia-Antipolis, TxCell est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris et compte actuellement 49 collaborateurs.

## Contacts

### TxCell

Caroline Courme  
IR & Communication Director  
Tel: +33(0) 4 97 21 83 00  
[caroline.courme@txcell.com](mailto:caroline.courme@txcell.com)

### Image Box – Relations Presse

Neil Hunter / Michelle Boxall  
Tel: +44(0) 20 8943 4685  
[neil.hunter@imageboxpr.co.uk](mailto:neil.hunter@imageboxpr.co.uk)  
[michelle.boxall@imageboxpr.co.uk](mailto:michelle.boxall@imageboxpr.co.uk)

### NewCap – Relations Investisseurs

Julien Perez / Mathilde Bohin  
Tel: +33 (0)1 44 71 98 52  
[txcell@newcap.eu](mailto:txcell@newcap.eu)

## Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des

résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à » « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de TxCell estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de TxCell qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux développements des produits de la Société, qui pourraient ne pas aboutir, ou à la délivrance par les autorités compétentes des autorisations de mise sur le marché ou plus généralement tous facteurs qui peuvent affecter la capacité de commercialisation des produits développés par TxCell ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par TxCell auprès de l'Autorité des marchés financiers y compris ceux énumérés dans le chapitre 4 « Facteurs de risque » du document de référence 2016 de TxCell qui a été enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 26 avril 2017 sous le numéro R.17-024. TxCell ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.